

Gérard Magnin, délégué général d'Energie-Cités depuis 1994

## "La ville "basse consommation", un défi"

LE MONDE | 07.10.09 | 15h25 • Mis à jour le 07.10.09 | 15h25

**G**érard Magnin, 58 ans, délégué général d'Energie-Cités depuis 1994, est à l'origine de ce réseau réunissant 1 000 villes de trente pays européens. Il a été représentant de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en Franche-Comté. Il a écrit de nombreux articles et il est coauteur, avec Denis Clerc, Claude Chalon et Hervé Vouillot, de *Pour un nouvel urbanisme* (Edition Yves Michel, 2008).

### **Les objectifs européens et français d'économies d'énergie vous semblent-ils suffisants ?**

Non. La conscience des changements nécessaires est sous-estimée, ce qui conduit à un grand écart entre les objectifs et les mesures proposées. L'éco-conditionnalité des politiques publiques reste d'ailleurs l'exception.

### **Economies d'énergie ou renouvelables, quelle politique le gouvernement doit-il privilégier ?**

La rationalité commanderait de privilégier les économies d'énergie, car la rentabilité est meilleure. Mais cessons de séparer les deux. Pensons les économies et les renouvelables ensemble, de façon intégrée. Viser un haut pourcentage d'énergies renouvelables agit comme un levier pour consommer peu.

### **Sentez-vous une prise de conscience réelle des élus, dans les villes et au-delà ?**

L'association Energie-Cités a été créée en 1990 (*afin de renforcer le rôle et les compétences des communes en matière énergétique*), avec six villes, en pleine dépression pétrolière. Nous sommes maintenant un millier d'une trentaine de pays. C'est en soi un indicateur. La Convention des maires, lancée début 2009, a déjà donné l'occasion à plus de 700 maires européens de s'engager volontairement, au-delà des objectifs de l'Union.

### **On pense souvent que la France est en retard...**

La France a un retard sur les plus avancés : son système centralisé n'a pas permis aux initiatives locales de s'épanouir autant que nécessaire. Mais si les dispositions relatives à l'urbanisme prévues dans le projet de loi Grenelle 2 sont confirmées, on aura franchi un grand pas : pour l'instant, (*mêler*) l'énergie ou les émissions de CO<sub>2</sub> à l'urbanisme est interdit. Cela devrait devenir obligatoire !

### **Y a-t-il, en France, quelques villes modèles ?**

Il y a de bons exemples d'actions souvent menées dès la fin des années 1970 : Rennes, Grenoble, Besançon, Montpellier... Aujourd'hui, on va plus loin : le nombre de villes engagées dans des plans climat-énergie, des tramways, des plans vélo, témoigne de cette dynamique. On passe à des politiques globales, portées par les maires eux-mêmes. Cela devient stratégique !

## **Quelles sont les priorités d'une politique d'économies d'énergie : l'habitat, les transports... ?**

L'objectif et le défi, c'est une ville "basse consommation" approvisionnée de façon significative en énergies renouvelables. Il faut donc améliorer l'habitat, le tertiaire, les transports. Mais c'est le système urbain et périurbain dans son ensemble qui doit être efficace. Les villes s'y engageant seront gagnantes. Une tâche immense et enthousiasmante : loin d'une frustration, la ville basse consommation doit être celle du bonheur d'y vivre. C'est la raison d'être du *think tank* "Imagine, le futur énergétique de ta cité", initié par Energie-Cités.

## **N'est-on pas condamnés à un retour aux concentrations urbaines, pourtant rejetées par des citoyens en mal d'espace ?**

Tout citoyen ne rêve pas d'un pavillon périurbain. Et celui qui s'exile d'autant plus loin qu'il est moins fortuné devient vite la victime de l'inéluctable augmentation des prix énergétiques. On doit privilégier une organisation de type "groseille" plutôt que "pastèque". La ville pastèque s'étend de façon concentrique, se dédensifie à mesure qu'on s'éloigne du centre. La ville groseille s'organise en réseau, de façon multipolaire ; la densité de chacun des grains est suffisante pour permettre l'existence de services publics et privés, les transports publics et les modes doux.

## **Croyez-vous à l'émergence de cités "zéro carbone", comme Masdar City à Abou Dhabi ?**

Si c'est un laboratoire *in situ*, pourquoi pas ? Si c'est le modèle d'une ville supposée reproductible, non ! C'est tout le débat sur l'influence et les limites de la technologie. Sans un nouvel art de vivre en ville, un changement culturel profond de nos rapports avec notre environnement naturel, il n'y a pas d'espoir de changement ! La technologie peut y aider, pas le remplacer.

## **Comment financer le surcoût entraîné par les nouvelles normes énergétiques ?**

La question est complexe, mais prenez les transports. Une partie du financement des infrastructures de tramways devrait provenir des plus-values foncières engendrées par l'infrastructure elle-même. Le foncier prend de la valeur s'il est desservi par le tram. Une telle disposition figurait dans la loi Grenelle, mais les sénateurs l'ont détricotée ! Espérons que les députés vont la réintroduire.

---

Sur le Web : [www.energie-cites.eu](http://www.energie-cites.eu).

**Propos recueillis par Jean-Michel Bezat**

---

## **La Suisse et l'Allemagne en avance**

La Suisse et l'Allemagne ont, depuis beaucoup plus longtemps que la France, développé les bâtiments basse consommation, surtout pour le logement.

Minergie est le label suisse, avec une consommation maximale de 42 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie primaire, mais qui ne prend en compte que le chauffage, l'eau chaude et la ventilation, pas l'éclairage ni l'électroménager.

Passivhaus est le label allemand, avec une consommation maximale de 120 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie

primaire, toutes consommations incluses, y compris l'électroménager, dont un maximum toléré de 15 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie finale pour le chauffage seul.

L'énergie primaire est la quantité d'énergie nécessaire pour fournir 1 kilowattheure (kWh) consommé dans le bâtiment, tel que mesuré au compteur. Des coefficients de conversion, variables selon le combustible, ont été fixés, mais ils sont sources de polémique. Ainsi, selon la réglementation, 1 kWh d'électricité finale nécessiterait 2,58 fois plus d'énergie primaire, alors qu'un calcul scientifique aboutit plutôt à 3,25... (la Suisse retient un coefficient de 2, l'Allemagne de 2,7). Pour le gaz, le fioul, le chauffage urbain et le bois, le coefficient est de 1, mais le bois étant un combustible renouvelable, son coefficient serait plus proche de 0,2, et celui du chauffage urbain alimenté à 50 % par l'incinération de déchets de 0,8.

Article paru dans l'édition du 08.10.09

**Le Monde.fr**

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr  
» Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du  
» Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe

**Le Monde**

»  
Abonnez-vous  
au *Monde* à  
-60%



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales |